

Septembre 2013



Sommaire

- ▶ Echos du Conseil municipal
Séance du 6 septembre
- ▶ Travaux en cours en images
- ▶ Question de santé publique ;
l'ambroisie
- ▶ Education : rentrée des classes
- ▶ Le cheval, parlons-en
- ▶ Les Journées Européennes du
Patrimoine aux Rimets



Bulletin
mensuel

La vie de la commune,

c'est aussi sur

<http://rencurel.sud-gresivaudan.org/>



vallée fossile
des Rimets

L'air du temps



n°124

Edito

Dernière rentrée avant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, mais aussi avant les élections municipales.

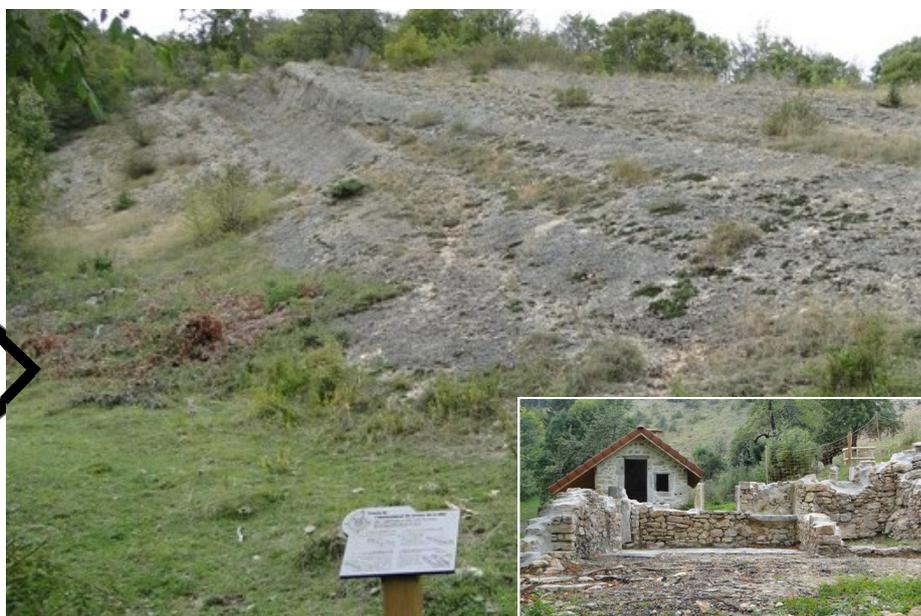
La prochaine municipalité devra s'engager dans l'application du Projet Educatif Territorial actuellement en phase d'élaboration. Espérons qu'il y ait une continuité forte à ce sujet afin que nos enfants ne fassent pas les frais de divergences.

La réunion (parents, enseignants, intervenants, mairie) qui s'est tenue ce 9 septembre a confirmé les orientations esquissées le 12 février dernier : si l'on souhaite que la réforme en cours permette une meilleure réussite des enfants, il ne s'agit pas de proposer de multiples activités coûteuses dont les enfants seraient de simples consommateurs. Il s'agit, par contre, de faire en sorte qu'ils soient davantage responsabilisés et impliqués dans leurs apprentissages et, pour ce faire, mieux associés, par exemple, à de multiples aspects de la vie de la commune.

La réflexion se poursuit, en concertation avec les autres communes de la CCBI, pour aboutir concrètement avant la fin de l'année 2013.

Bonne rentrée aux 32 enfants accueillis dans nos deux écoles, à leurs professeurs et aussi à toutes les personnes qui œuvrent, avant, pendant et après le temps scolaire : Gwladys, Anita, Christine, Isabelle, Anne-Marie, Graziella, Mylène, Frédéric et Jean-louis.

Didier Lattard, maire
Michel Eymard, 1^{er} adjoint



Echos du Conseil municipal

Séance du 6 septembre 2013

➡ MISE À JOUR DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lors de sa réunion du 26 juin dernier, le Conseil communautaire de la CCBI a approuvé le passage à la Fiscalité Professionnelle Unifiée (cf. *L'Air du Temps* n° 123 de juillet 2013).

Avec la FPU, à compter du 1er janvier 2014, la Communauté de communes percevra l'ensemble de la fiscalité professionnelle et reversera chaque année, à chaque commune, une attribution compensatrice d'un montant égal aux taxes professionnelles qu'elles ont perçues en 2013.



Centrale EDF de la Valette
vue du Pas des Rages

Lors de cette même réunion, le Conseil communautaire a approuvé la mise à jour des statuts de la communauté de communes de manière à ce qu'elle puisse bénéficier de la Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée (dotation de l'Etat augmentée de 50 000 à 60 000 € et aux montants garantis sur une durée allongée). Cette mise à jour des statuts consistait essentiellement à préciser certaines compétences (Aménagement de l'espace, Logement et habitat, Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements sportifs, culturels et scolaires, Voirie).

Les 12 communes membres de la CCBI devaient se prononcer avant le 30 septembre sur cette modification des statuts.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité cette mise à jour.

➡ CHAUFFERIE AU BOIS DU COL DE ROMEYÈRE

Lors de sa séance du 18 juin dernier, le Conseil municipal avait retenu les entreprises pour les lots 1, 2, 3, 5, 6 et 7.

Le lot 4 (Serrurerie - Métallerie) n'avait pas pu être attribué, la consultation s'étant révélée infructueuse.

Après une nouvelle consultation, c'est l'offre de l'entreprise TOUMETO qui a été jugée conforme à ce qui était attendu.

Le Conseil municipal a donc décidé d'attribuer le lot 4 à cette entreprise pour un montant de 22 587,00 € HT.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des entreprises retenues ainsi que le coût global du projet (très proche de l'estimation).

	Lot	Entreprise retenue	Montant des travaux	Estimation
1	VRD - Terrassement	Giroud-Garampon / ETPE	43 416,00 €	51 607,00 €
2	Maçonnerie - Gros Oeuvre	Derbey-Coux	70 000,00 €	77 258,00 €
3	Etanchéité - Bardage bois et métal	Jannon	26 530,37 €	29 554,00 €
4	Serrurerie - Métallerie	TOUMETO	22 587,00 €	20 030,00 €
5	Peinture	IPRO	6 259,00 €	4 418,00 €
6	Chauffage + Réseau + Solaire	Glénat	184 545,50 €	171 848,00 €
7	Electricité	ABE	16 266,20 €	14 345,00 €
	Total		369 604,07 €	369 060,00 €

Le projet comporte l'installation de panneaux solaires pour la production de l'eau chaude sanitaire pour un montant de travaux de 16 420,00 €..

La réalisation d'une installation solaire thermique collective en complément de la chaufferie à bois décheté ouvre la possibilité d'une subvention de la région d'un montant de 3 612 € et d'une éventuelle subvention du Conseil général de l'Isère d'un montant de 1 642 €.

Le Conseil municipal a, à l'unanimité, autorisé le maire à solliciter ces subventions.

➡ BÂTIMENT D'ACCUEIL DU COL DE ROMEYÈRE

Lors de sa séance du 18 juin dernier, le Conseil municipal avait décidé d'engager la deuxième (et dernière) tranche de travaux pour la réhabilitation complète du bâtiment d'accueil du Col de Romeyère.

La consultation des entreprises a eu lieu pendant l'été et il a été procédé à l'ouverture des plis le vendredi 6 septembre. Le Conseil se prononcera le vendredi 13 septembre sur le choix des entreprises après que le maître d'œuvre, Jean-Marc Auffaivre, architecte, lui aura remis son analyse détaillée des offres.

➡ DIVERS

Ancien et nouveau chemin de la Cogne : les formalités administratives ayant été accomplies, l'échange prévu entre la SARL Le Marronnier et la commune dans le cadre des travaux de la traversée du village peut être officialisé.

Location de l'appartement de l'école du village : Prisca Manuel remplace Florent Glénat-Forêt comme colocataire de l'appartement. Et c'est Ismaël Repellin qui devient mandataire de la colocation en remplacement de Florent. Le Conseil approuve l'avenant au bail.

Contrat de Développement Diversifié des stations du Vercors : chaque année, un avenant au contrat signé avec le Conseil général acte les sommes attribuées pour le financement des projets des communes et Communauté de communes. Le Conseil autorise le maire à signer l'avenant 2013-1 qui prévoit de subventionner à 50% la 2^{ème} tranche de travaux du bâtiment d'accueil du Col de Romeyère (maîtrise d'ouvrage : commune) et à 40% l'adaptation des foyers de fond en point d'information et d'animation des sites du Col de Romeyère et du Faz (maîtrise d'ouvrage : CCBI)

Echos du Conseil municipal

Séance du 6 septembre 2013

AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE : CRÉATION D'UN SAS ET D'UN ACCÈS À LA SALLE DU CONSEIL

Lors de sa séance du 5 avril dernier, le Conseil municipal avait décidé de la création d'un sas d'entrée à la mairie et de revoir à cette occasion, les conditions d'accueil du public et l'organisation des circulations à l'intérieur de la mairie.

Les objectifs sont multiples :

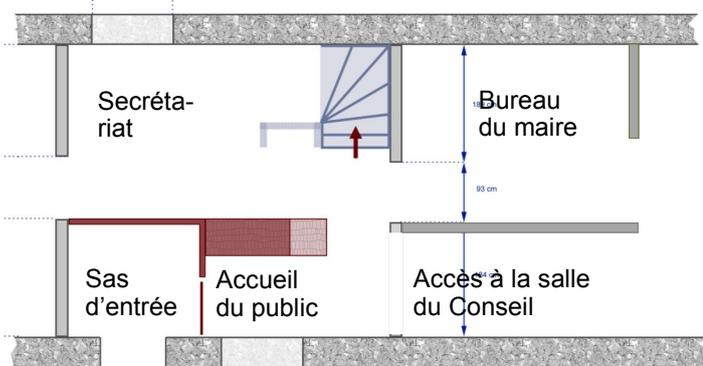
- Faire des économies d'énergie en faisant en sorte que le secrétariat ne donne pas directement sur l'extérieur
- Mieux accueillir le public
- Assurer de meilleures conditions de

- travail à la secrétaire
- Préserver la confidentialité

Ces travaux font partie, comme le changement des portes de la mairie (effectué) et la fin de l'aménagement du rez-de-jardin (hall d'entrée à terminer et deuxième salle à aménager) d'un programme d'un montant de 22 700 € qui sera subventionné à 50% par le Conseil général.

Le Conseil Municipal décide de confier la réalisation de ces travaux à Loïc Le Ruyet pour un montant HT de 3525,75 €.

Pendant les travaux, qui dureront une quinzaine de jours et seront effectués dans le courant de l'automne, le secrétariat sera provisoirement installé dans la salle du Conseil.



AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

- Marquage au sol à la Balme : l'entreprise Proximark a refait, à ses frais, le marquage défectueux sur la RD 531 ; la commune a réalisé le marquage du parking de l'école de la Balme et de terrains de jeux dans les cours.
- Pont de la Balme : chemin piétonnier sur le pont de la Bourne financé par les Conseils Généraux de la Drôme et de l'Isère. Quelques panneaux restent à implanter.



VIE D'UN PROJET : RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA LAUZE



Les travaux ont repris le 26 août. L'extension du réseau est réalisée jusqu'aux premières maisons situées au pied de la Lauze.

Etape en cours : la montée de la Lauze après le pont de la Doulouche, et ensuite le chemin des Glénats.

Une réunion de chantier est organisée tous les mercredis pour faire le point sur l'avancement et organiser les travaux des branchements privés avec les riverains.

Nos voisins



St Julien-en-Vercors a une salle des fêtes rénovée ! Pierre-Louis Fillet, maire, a coupé le ruban samedi 7 septembre

Question de santé publique

Journée « STOP à l'ambrosie ! »

Le 16 août dernier, Vjera Van Den Wildenberg et Patrick Peysson ont organisé, avec le soutien de la commune, une 1^{ère} journée « Stop à l'ambrosie » pour sensibiliser habitants et vacanciers à l'urgence de s'organiser pour faire barrage à l'expansion de cette plante qui pose un vrai problème de santé publique.

Vjera et Patrick reviennent sur cette journée, sur les raisons qui les font s'engager dans cette lutte contre l'ambrosie et sur les perspectives pour l'année prochaine.



REPRODUCTION

L'ambrosie est une plante annuelle (l'ensemble de son cycle de la graine à la graine s'accomplit en 1 saison). La plante possède des fleurs mâles et des fleurs femelles. Les fleurs mâles produisent le pollen. Les fleurs femelles donnent (après avoir été fécondées par le pollen) les grains. La plante peut donc se reproduire toute seule.

Les graines tombent autour de la plante dans un périmètre de 2 à 3 m et restent très longtemps viables (10 à 20 ans). Les graines d'ambrosie ont besoin d'une période de froid pour pouvoir sortir de leur dormance et germer au printemps. Ce sont les graines qui se trouvent dans les 4 à 5 premiers cm du sol qui germent ; les autres, plus profondes, restent en dormance.

La texture du sol n'a pas d'importance. L'ambrosie s'installe sur les terres dénudées et supporte la sécheresse.

L'ambrosie régresse et disparaît dès que d'autres espèces viennent lui faire de la concurrence.

Il faut donc semer après avoir arraché l'ambrosie (trèfle, luzerne, etc.).

➡ L'AMBROISIE À RENCUREL

De nombreux habitants de Rencurel ont répondu présents à cette première journée « Stop à l'ambrosie » et ont pu voir cette plante le long de la rue de la Mairie, en aval de l'école. Ensuite ils ont procédé à l'arrachage.

Cette première journée a surtout servi à faire connaître la plante car beaucoup ne savent pas à quoi ressemble l'ambrosie. La plupart d'entre nous avons entendu parler d'ambrosie mais pensons qu'elle ne se trouve pas à Rencurel. Malheureusement l'ambrosie arrive aussi dans le Vercors depuis quelques années, et notamment à Rencurel.

Depuis 4 ans Patrick et moi arrachons l'ambrosie dans la commune. Au début il y en avait surtout près de la carrière sur la route du Col de Romeyère, mais depuis 2 ans l'ambrosie envahit de plus en plus d'endroits. Heureusement ce ne sont que de petits foyers pour l'instant. Nous avons constaté que l'ambrosie a diminué très nettement vers la carrière où nous l'arrachons depuis 4 ans ; donc la méthode de l'arrachage s'avère efficace.

Un plant d'ambrosie supprimé avant sa période de floraison ne produit

pas de pollen, n'est pas disponible pour la fécondation et ne constitue donc pas de problème.

De plus un plant détruit avant la formation de graines ne peut pas contribuer, l'année suivante, à la prochaine génération d'ambrosie.

➡ L'AMBROISIE PROVOQUE DES ALLERGIES GRAVES

L'ambrosie est une plante très allergène. Au moment de sa floraison elle libère du pollen qui est responsable de réactions allergiques très violentes. 5 grains de pollen /m³ suffisent à déclencher l'allergie.

Un pied d'ambrosie de taille moyenne peut libérer plusieurs millions de grains de pollen en une seule journée.

Ces grains de pollen sont dispersés par le vent en août/septembre et peuvent parcourir des dizaines de km provoquant des allergies violentes et handicapantes qui atteignent :

- les yeux (conjonctivites)
- le nez et la gorge (rhinites, asthme, trachéites)
- la peau (eczéma, urticaire).

6 à 12% de la population française est sensible à l'ambrosie mais en Rhône-Alpes (Région très infestée), c'est 20% de la population qui est touchée.



Plant d'ambrosie en fleurs

Question de santé publique

Journée « STOP à l'ambrosie ! »



Arrachage, Chemin du Mas

DESTRUCTION

La méthode la plus efficace est l'arrachage des plantes avant leur floraison (vers fin juin, mi-juillet). Les épis floraux ne doivent pas encore être formés. A ce stade la plante ne représente encore aucun risque.

Si l'arrachage n'est pas possible, il faut la couper mais la coupe de l'ambrosie doit être répétée pour être efficace car les pieds d'ambrosie coupés produisent de nombreuses tiges secondaires capables de fleurir au mois d'août.

Par ailleurs, des tontes trop rases (qui tuent les autres espèces) permettent l'installation de l'ambrosie.

Le désherbage chimique est inefficace contre l'ambrosie.

L'arrachage de l'ambrosie s'effectue avec des gants. Si les plants sont arrachés avant leur floraison on peut les laisser sécher et les jeter ensuite. Si les plantes sont déjà en fleurs il faut les mettre dans des sacs en plastique et les brûler ensuite (ne pas emporter à la déchèterie).

Après arrachage il faut semer du trèfle ou de la luzerne.

Il faut surtout se focaliser sur l'établissement et le maintien d'une couverture végétale.

CONCLUSION

L'éradication de la plante nécessite une action conséquente et continue. Sans une seule année manquante.

Étant donné que le pollen de l'ambrosie peut être transporté sur des dizaines de km, il est à l'avenir important

de mettre en place un plan de lutte à l'échelle de tout le Vercors. Sinon nous respirerons quand-même du pollen des autres communes. Il y a énormément d'ambrosie le long de la route de Cho ranche à Pont-en-Royans. Presles et Malleval sont aussi touchés.

A Villard-de-Lans le service des routes du Conseil Général semble avoir pris le problème très au sérieux (arrachage systématique de l'ambrosie).

Dans le Vercors, il y a peu de voies d'accès et il n'y a pas de cultures de tournesol. La lutte contre l'ambrosie est possible.

On peut encore éviter la catastrophe en réagissant maintenant. Gardons notre Vercors « PUR ».

POUR LA SANTÉ DE TOUS, NOUS ESPÉRONS QUE VOUS VIENDREZ NOMBREUX À LA PROCHAINE JOURNÉE « STOP À L'AMBROISIE » QUI SERA ORGANISÉE AU DÉBUT DE L'ÉTÉ 2014.

Vjera et Patrick

Pour en savoir plus :

<http://www.ambrosie.info/>

<http://www.ambrosie.info/docs/AMBROISIE%20R-A%20light.pdf>

(Ce dernier document a été distribué aux participants à la journée du 16 août et peut également être consulté en mairie)

JOURNÉE DU 16 AOÛT : LE POINT DE VUE D'UNE PARTICIPANTE

Le 16 août, Vjera et Patrick nous ont expliqué les méfaits de l'ambrosie et les moyens de l'éradiquer.

Après avoir appris à reconnaître cette plante, nous avons procédé à une petite séance d'arrachage et cette sympathique matinée s'est terminée autour d'un petit verre de l'amitié.

Mais le plus important, c'est que nous avons réalisé qu'il ne s'agit pas d'une lutte perdue d'avance : en effet, le Vercors étant encore peu contaminé, il est tout à fait possible d'en venir à bout en pratiquant tous les ans l'arrachage des plants.

C'est donc un message optimiste que Vjera et Patrick nous ont fait passer.

Suzanne Gauthier

C'est à savoir !

URBANISME

La municipalité tient à rappeler que les travaux de construction, modification et aménagement sont soumis à autorisation (voir <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>).

En fonction de la nature et l'importance des travaux, il s'agit d'un permis de construire (formulaire cerfa N°13406*03) ou d'une déclaration préalable (formulaire cerfa N°13703*02).

Plus concrètement, une telle autorisation est nécessaire lorsque vous envisagez de :

- refaire la toiture ou installer un velux,
- modifier les ouvertures ou ravalier les façades,
- construire un abri-jardin ou un abri-voiture
- réaliser une clôture, construire une véranda ou une pergola,
- changer de destination une partie d'un bâtiment. Il existe 9 destinations : habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt et service public ou d'intérêt collectif.

Il est de l'intérêt de tous de demander une telle autorisation et les élus sont là pour vous faciliter les démarches.

Une telle autorisation constitue un document important pour les propriétaires car il décrit les surfaces, les aménagements, les matériaux utilisés.

Coulmes-en-Vercors

Vers un renouveau du tourisme équestre ?

Au printemps, des enfants de l'école du village ont travaillé, avec Anne Lefèvre, à la réouverture du chemin qui relie le village à Cordet. Ce projet, devenu réalité (mais dont l'usage ne doit pas perturber le travail des agriculteurs ni les troupeaux), leur aura apparemment donné d'autres idées. Pourquoi pas... un chemin pour les chevaux, s'est demandée Eve Carbonneaux.



Comme j'aime les chevaux, avec Monique Eymard, cet été, nous nous sommes intéressées aux chevaux de Rencurel.

Nous en avons compté une douzaine, mais il n'y a plus, au village, d'activités ni de relais équestres.

Nous avons cherché s'il existait des chemins balisés pour les randonnées à cheval.

Sur les cartes de randonnées à cheval, nous avons trouvé... un gros blanc ! Les chemins contournent la commune.

Nous avons appris que le président d'Isère Cheval Vert avait demandé à rencontrer Michel Eymard. Après cette rencontre, nous avons questionné Michel.

« Pierre Colin-Madan, le président d'Isère Cheval Vert connaît bien Rencurel et les Coulmes. A son avis, c'est un endroit idéal pour les randonnées à cheval.

Actuellement, il n'y a plus beaucoup d'activités équestres et il pense qu'il y a quelque chose à faire pour développer les balades à cheval, les attelages (sur les pistes) et les activités équestres pour personnes handicapées.

Pour rétablir la liaison entre Rencurel et les 4 Montagnes par le pas de Pertuson ou le Pas de Pierre Taillée, il y aurait quelques aménagements à faire, qui pourraient peut-être être pris en charge et réalisés par la CCBI et le Parc du Vercors.

L'association Isère Cheval Vert, qui s'occupe de développer le tourisme et les activités équestres en Isère, peut servir de conseil pour la réalisation de ces travaux.

Elle proposera en septembre des exemples de réalisations qu'elle a accompagnées dans d'autres communes pour que l'on puisse avoir une idée de ce qu'il est possible de faire et à quel coût. »

Il faudrait que les hôtels et les gîtes puissent accueillir les cavaliers et leurs chevaux.

A Rencurel, beaucoup de gens aiment les chevaux.

Ils pourraient se rencontrer pour échanger leurs idées et voir comment faire avancer ce projet.

Eve



Agenda

Septembre - Octobre

Quand	Quoi	Où	Par qui
Vendredi 13 sept. à 18h30	Conseil municipal	Mairie	
Samedi 14/09 Dimanche 15/09	Journées européennes du patrimoine	ENS des Rimets	Commune Conseil Général
Lundi 30 septembre de 17h30 à 18h30	1 ^{ère} séance de yoga de l'année	Salle du Coucourou	Mireille Horem
Vendredi 18 octobre	Anniversaires	Chez Caroline	Club de la Doulouche
Samedi 28 sept. à partir de 21h30	Bal	La Scie	Sou des écoles

S'informer... Echanger...

Journées Européennes du Patrimoine aux Rimets

La visite du site de la vallée fossile des Rimets est au programme des Journées Européennes du Patrimoine 2013, les samedi 14 et dimanche 15 septembre.

L'occasion de découvrir ou de redécouvrir le tout nouveau sentier qui part du haut du parking et qui amène au pied de la vallée fossile en passant par le four. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir la signalétique « géologie », mise en place à la fin du printemps 2012, qui attire l'œil sur des traces qui remontent à 120 millions d'années et qui avaient échappé à la plupart d'entre nous jusque là.

L'occasion de découvrir ou de redécouvrir toutes les traces laissées par ceux qui ont vécu à cet endroit jusqu'en juillet 1944 et que les travaux de dégagement de la ruine ont permis de mettre à jour.

3 visites accompagnées par Jean-Yves Esnault sont proposées (rendez-vous sur le parking de l'ENS) :

- Samedi 14 à 11h
- Dimanche 15 à 10h et à 14h

La visite de samedi a été prévue à 11h pour que tous ceux qui le souhaitent puissent partager un moment convivial autour d'un pique-nique aux abords du four et des ruines de l'ancienne ferme. L'occasion d'échanger sur ce qui a été fait et sur ce qui pourrait être fait dans les années à venir, puisqu'on entre dans une nouvelle phase du Plan de Préservation et d'interprétation du site.

Du côté des associations

Forum des associations de la CCBI à St Romans



Le stand du Ski-Club de Rencurel au Forum des associations de la CCBI, le samedi 7 septembre.

Etat civil

Août

Décès

Olivia SANINI
le 16 août 2013
à l'âge de 93 ans

Geneviève GAUTHIER
épouse **PERRIOLAT**
le 17 août 2013
à l'âge de 65 ans

TAD

Septembre - Octobre

Renaud Callet vous emmène

à Saint-Marcellin

jeudi 19 septembre

jeudi 3 octobre

jeudi 24 octobre

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38

L'Air du Temps

n°124

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : septembre 2013

Directeur de la publication : Didier Lattard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro

50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Michel Eymard, Monique Eymard, Suzanne Gauthier, Didier Lattard, Patrick Peysson, Vjera Van Den Wildenberg et des associations.

Bal

« Le fluo s'invite !... »

Samedi 28 septembre

Salle de la Scie

La Balme de Rencurel

A partir de 21h30

Animé par

«Music système»



Buvette -Entrée : 5€

Bal organisé par le Sou des écoles

Biblio thèque

➡ L'ÉCOLE À LA UNE !

Nous sommes tous d'anciens élèves, avec nos souvenirs, bons ou moins bons, nos réussites et nos échecs. Plus de 15 millions de Français sont parents d'élèves, une dizaine de millions sont grands-parents d'élèves. L'Éducation nationale emploie plus d'un million de personnes. Elle est le premier employeur de France et le second en Europe. Douze millions d'élèves prennent chaque jour le chemin de l'école. Cela fait beaucoup de monde, une très large majorité de la population française.



Quelques soient les convictions de tous ces français, ils trouveront dans le livre de Vincent Peillon une analyse et des propositions qui ne pourront les laisser indifférents ! *



L'école encore, mais celle du début du 20ème siècle. Marie se bat pour y aller dans cette campagne bretonne où l'on pense encore que ce n'est pas la place d'une fille... Un livre jeunesse pour tous, en écho à celui de Vincent Peillon, à lire sans nostalgie...

Monique Eymard

* version poche : 5,70 €

Education

Rentrée scolaire 2013

➡ 32 ENFANTS SCOLARISÉS



Ils sont 15 au village, du CE1 au CM2. Et c'est Frédérique Defranoux, professeur des écoles, qui, cette



année, a la charge de cette classe.

Ils sont 17 à La Balme, de la Petite Section au CP. Et c'est Anne Lefèvre, professeur des écoles, qui, cette année, est à temps complet sur la classe.

Comme l'an dernier, c'est Gwladys Horem, ATSEM, qui seconde Anne Lefèvre à l'école maternelle et assure l'encadrement du restaurant scolaire de La Balme ainsi que la garderie du soir. Anita Olivero a repris son service au restaurant scolaire du village et à l'accueil du matin. Quant à, Christine Bello et Isabelle Bailliard, elles sont fidèles au poste dans leur fonction d'Assistants de Vie Scolaire.

Bonne année scolaire à tous !

